

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 20 juin 2024

Date d'affichage 20 juin 2024

***Nombre de conseillers***

en exercice 29

présents 18 + 11 procurations

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-267200558-20240626-DEL2024-06-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**Le VINGT SIX JUIN** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

Mme Bénédicte MARCHAIS,	(Pouvoir donné à Mme Delphine LETESSIER)
M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Emmanuel BOIS,	(Pouvoir donné à M. Lionel COURTEMANCHE)
M. Nicolas CHABLE,	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
Mme Catherine CHANTEPIE,	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Marie Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)
M. Emmanuel Vigneron,	(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)
Mme Marie DENONELLE,	(Pouvoir donné à M. Emmanuel BOIS)
M. Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à M. Gerard GUESNE)
Mme Audrey MAMONTEIL,	(Pouvoir donné à Mme Catherine VAN RYSSEL)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL**

Le Conseil municipal,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le rapport du Maire,

**Considérant** que dans le cadre de l'Observatoire Fertois, un besoin d'accompagnement des parents dans leur fonction parentale a été identifié,

**Considérant** que le Café de la famille, organisme présent au pôle prévention "Le rendez-vous", propose la mise en place d'un "Café des Parents".

**Considérant** que l'objectif principal de cette initiative est de soutenir la fonction parentale et de renforcer le lien entre les parents et l'école.

**Considérant** que des interventions sont prévues de septembre à décembre 2024, avec quatre sessions programmées dans les écoles Victor Hugo/Jacques Prévert, Jules Ferry, Ledru-Rollin et Paul Klee, chaque session se déroulant de 8 h à 10 h.

**Considérant** que douze interventions supplémentaires sont prévues pour 2025 dans les mêmes écoles, soit trois par an et par école.

**Considérant** que le coût estimé pour 2024 est de 793 € pour les quatre interventions, et que le coût pour 2025 est estimé à 2387,40 € pour les douze interventions.

**Considérant** qu'une convention pourra être établie entre le Café de la famille et la mairie de La Ferté-Bernard pour formaliser cet accord.

Après en avoir délibéré,

**VALIDE** le projet de mise en place du "Café des parents" par le Café de la famille en collaboration avec le pôle prévention "Le rendez-vous".

**APPROUVE** le financement de 792,76 € pour les quatre interventions prévues de septembre à décembre ainsi que, le financement de 2387,40 € pour les douze interventions prévues en 2025.

**APPROUVE** les termes de la convention entre le Café de la famille et la mairie de La Ferté-Bernard, notamment les principes de collaboration et les responsabilités de chaque partie.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer ou à prendre les décisions concernant tous les aspects de ce projet, ainsi que tout acte découlant de cette décision.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance  
Sandra TRASSART-ROQUAIN

Pour Copie conforme  
Le Maire,  
Didier REVEAU